

---

[< POITIERS](#)

---

## Poitiers: révocation confirmée d'un professeur de Droit

Publié le 02/03/2019 à 04:55 | Mis à jour le 02/03/2019 à 04:55

### **Poitiers**

Le Conseil d'État vient de confirmer, dans un arrêt rendu la semaine dernière, la révocation d'un professeur de droit accusé de harcèlement moral et sexuel par des étudiantes.

Cette sanction disciplinaire rare avait été prononcée en juillet dernier par le Conseil national de l'enseignement supérieur. Dans son arrêt, le Conseil d'État a estimé qu'aucun élément figurant dans le dossier à sa disposition ne permettait la révocation alors que l'enseignant visé conteste les accusations portées contre lui depuis 2016.

Elles avaient donné lieu à deux reprises, en 2016 et en 2017, à une interdiction disciplinaire d'exercer toute fonction d'enseignement supérieur.

[A LA UNE LOCAL](#)   [POITIERS](#)   [FAITS DIVERS JUSTICE](#)



RÉDACTION



---

### SES DERNIERS ARTICLES

- > [Tribunal de Blois : prison ferme](#)
- > [Sursis et amende pour le p...](#)
- > [Poitiers: trois hommes arrêtés  
Bressuirais](#)

---

### SUR LE MÊME SUJET



**Poitiers : le prof de philo blanchi des accusations de viol**

---

Enseignante mise en cause : droit de réponse

Pr  
a

Si

À ton avis, Camille est...

Charpentière bois

Alpiniste

En utilisant BeOp, vous acceptez notre [Politique de Cc](#)